

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION POUR UN EVENEMENT

### 1. Généralités

Le locataire loue au bailleur le matériel souhaité pour une durée prédéfinie moyennant le paiement du loyer prévu pour la durée effective.

Un formulaire de demande de location est à disposition du locataire. Ce formulaire doit être rempli et retourné dans un délai minimal de 5 jours ouvrables avant la tenue de l'événement.

### 2. Durée et prix de la location

Les conditions du contrat de location pour un événement prévoient une durée de location entre 1 et 14 jours. Toute prolongation doit être précédée d'une demande écrite, laquelle entraînera automatiquement la facturation d'une nouvelle période de location.

Le contrat prend effet le jour de la remise du matériel au locataire et se termine au moment de la restitution du matériel à Presto Café Services SA.

Les prix d'une location courte durée sont spécifiés dans le formulaire de demande de location. Un devis sera établi suite à chaque demande afin de tenir compte des spécificités de chaque cas.

### 3. Obligations de Presto Café Services

#### 3.1. Mise à disposition du matériel

Sous réserve des stocks disponibles, Presto Café Services SA s'engage à remettre au client à la date convenue le matériel souhaité.

Le matériel est contrôlé avant toute mise à disposition quant à sa propreté et à son fonctionnement correct.

#### 3.2. Dépannage

Presto Café Services SA assure gratuitement et sans frais de déplacement le dépannage pour la ou le(s) machines loué(es) dans la mesure où l'intervention n'est due à une panne et non à une mauvaise utilisation du système.

Les dépannages sont assurés dans un délai de maximum 48 heures pendant nos heures d'ouverture (lu-jeu : 8h00-12h00 et 13h15-17h30 ; ve : 8h00-12h00 et 13h15 à 17h00).

Lorsqu'un dépannage n'est pas possible, Presto Café Services SA s'engage à remplacer la ou le(s) machines défectueuse(s).

### 4. Obligations du locataire

#### 4.1. Respect de la durée de location

Le locataire s'engage à respecter la durée prévue de location. En cas de non-respect, Presto Café Services SA se réserve le droit de facturer la pénalité indiquée dans le formulaire de demande de location.

#### 4.2. Utilisation du matériel

Le locataire s'engage à utiliser le matériel conformément au but annoncé et aux prescriptions et recommandations d'usage.

#### 4.3. Restitution conforme du matériel

Le locataire veille à restituer l'intégralité du matériel. Le matériel doit être propre et non détérioré. Toute restitution non conforme ou perte de matériel entraînera la facturation des frais spécifiés dans le formulaire de demande de location.

#### 4.4. Paiement de la location

La facturation du matériel de location a lieu dès la réception de la marchandise. Le locataire s'acquitte du montant dans les trente jours dès réception de la facture.

#### 4.5. Commande de consommables et interventions techniques

Le locataire s'adresse exclusivement à Presto Café Services SA pour ses commandes de consommables ainsi que pour toute intervention technique nécessaire sur la ou les machine(s) louée(s).

## Presto Café Services SA

**Siège Social** Route d'Amier 4 Case postale 73 1092 Belmont s/Lausanne Tél. 021 721 52 20 Fax 021 721 52 30  
**Filiale Valais** Rue du Scex 49B Case postale 1950 Sion 1 Tél. 027 323 70 46 Fax 027 323 70 47  
**Filiale Fribourg** Rue Frédéric-Chaillet 6 Case postale 260 1705 Fribourg Tél. 026 322 78 58 Fax 026 322 78 59  
Info@prestocafe.ch www.prestocafe.ch

**5. Consommables**

Les consommables retournés sans avoir été utilisés dans leur emballage d'origine fermés et non endommagés sont repris. Dès réception des produits non utilisés et conformes une note de crédit sera établie avec un bulletin de versement. Ne sont pas repris, les crèmes à café.

**6. Réserve de propriété**

Le matériel mis à disposition demeure la propriété de Presto Café Services SA pendant toute la durée de location.

**7. Droit applicable et for**

Le présent contrat est soumis au droit suisse. Le for juridique est accepté et reconnu par les deux parties comme étant Lausanne.

**Presto Café Services SA**

**Siège Social** Route d'Amier 4 Case postale 73 1092 Belmont s/Lausanne Tél. 021 721 52 20 Fax 021 721 52 30  
**Filiale Valais** Rue du Scex 49B Case postale 1950 Sion 1 Tél. 027 323 70 46 Fax 027 323 70 47  
**Filiale Fribourg** Rue Frédéric-Chaillet 6 Case postale 260 1705 Fribourg Tél. 026 322 78 58 Fax 026 322 78 59  
Info @prestocafe.ch www.prestocafe.ch